



SALAIRES
RÉMUNÉRATION À LA PIGE
Radios Locales Privées

augmentation : + 1,5% le 1^{er} mai 2015

Tous les salaires sont exprimés en BRUT

Retour à toutes les grilles de salaires

Documents sonore (commandé ou accepté, diffusé ou non)	
radio types 1 et 2 (3 points)	36,32 €
radio type 3 (5 points)	60,54 €
Vacation de présentation ou reportage (amplitude < à 6h)	
radio types 1 et 2 (6 points)	72,65 €
radio type 3 (8 points)	96,86 €
Journée de présentation ou reportage (amplitude >= à 6h)	
radio types 1 et 2 (10 points)	121,08 €
radio type 3 (12 points)	145,29 €

Le 1^{er} mai 2015